



Demande aide pour régularisation étudiant

Par **Maf**, le **07/12/2010** à **20:42**

Bonjour,

Je me présente, je suis étudiant étranger arrivé en France en 2001 à l'âge de 15 ans, et depuis 2007 je n'ai plus de carte de séjour, la préfecture ayant apparemment "perdu" mon dossier.

Je m'explique, j'ai renouvelé ma carte de séjour étudiant comme d'habitude, j'attends quelques temps mais toujours pas de réponse, je vais sur place, on me dit que la carte est en cours de fabrication, mais après quelques mois (6 mois) comme ayant toujours pas de réponse, je retourne sur place à la préfecture, mais toujours la même réponse: en fabrication... J'attends encore un petit peu, je retourne à la préfecture et là, on me dit qu'une convocation avait été envoyée mais je ne suis pas venu chercher ma carte alors que je n'ai rien reçu. Et là, les problèmes commencent, j'envoie des dossiers par courrier recommandé mais aucune nouvelle de la part de la préfecture de l'Essonne. Donc je voulais savoir si quelqu'un pourrait m'aider, me proposer des démarches à suivre, car je commence à désespérer. Je suis déjà allé voir des associations comme l'Unef qui a déjà déposé mon dossier chez le préfet mais toujours pas de réponse à ce jour.

Je pense à déposer un dossier au tribunal administratif mais je ne sais pas encore.

J'attends vraiment vos suggestions car ça fait 3 ans que je suis en situation irrégulière.

Merci

Par **Domil**, le **09/12/2010** à **16:12**

Voyez un avocat spécialisé dans le droit des étrangers